

Étude nationale auprès des électeurs à la suite de la 44^e élection générale fédérale canadienne

Rapport sur l'expérience des électeurs

Préparé pour : Élections Canada

Septembre 2022

Nom des fournisseurs : Phoenix Strategic Perspectives Inc. et Advanis

Numéro du contrat : 05005-20-0676

Valeur du contrat : 756 867,40 \$ (incluant les taxes de vente applicables)

Date d'attribution du contrat : 1^{er} mars 2021

Date de livraison : 20 septembre 2022

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, communiquez avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

This report is also available in English.

Phoenix Strategic Perspectives Inc.

1678, rue Bank, bureau 2

Ottawa (Ontario) K1V 7Y6

www.phoenixspi.ca

1 844 960-1700

info@phoenixspi.ca

Étude nationale auprès des électeurs à la suite de la 44^e élection générale fédérale canadienne

Rapport sur l'expérience des électeurs

Rapport final

Préparé pour Élections Canada

Nom des fournisseurs : Phoenix Strategic Perspectives Inc. et Advanis

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats de la recherche sur la Campagne d'information des électeurs réalisée dans le cadre de l'évaluation de l'élection générale fédérale du 20 septembre 2021.

La présente publication ne peut être reproduite qu'à des fins non commerciales et avec l'autorisation écrite préalable d'Élections Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, communiquez avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

Numéro de catalogue :

SE3-114/2-2022F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

978-0-660-46418-3

Publications connexes :

Numéro de catalogue : SE3-114/2-2022E-PDF (rapport final en anglais)

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-46417-6

© Directeur général des élections du Canada, 2022

Cette publication est aussi disponible en anglais sous le titre *National Electors Study following the 44th Canadian Federal Election: Report on Voter Experience*.

Sommaire

Élections Canada (EC) est l'organisme indépendant et non partisan chargé de la conduite des élections fédérales au Canada. Dans le cadre de la 44^e élection générale (EG) fédérale, qui s'est tenue le 20 septembre 2021, EC a mené l'Étude nationale auprès des électeurs (ENE) de 2021. Cette étude mesure l'attitude et l'expérience des électeurs concernant l'EG en vue d'éclairer l'élaboration et l'évaluation des politiques, des programmes et des services aux électeurs d'EC.

L'ENE comprend deux volets : 1) un sondage d'opinion publique auprès des électeurs; 2) une série d'entrevues et de groupes de discussion postélectorales. La population cible pour chacun des deux volets de l'ENE était constituée des personnes ayant qualité d'électeur (citoyens canadiens âgés d'au moins 18 ans le jour du scrutin).

Le volet sondage de l'ENE a été réalisé par téléphone (par des intervieweurs) et en ligne (sur une plateforme de sondage en ligne) d'août à octobre 2021, en deux vagues. Le nombre de participants à chaque vague du sondage est le suivant : n = 53 731 pour le sondage en période électorale et n = 39 568 pour le sondage postélectoral. L'ENE a été réalisée en recourant principalement à un échantillonnage probabiliste; néanmoins, un petit nombre de répondants (n = 111) provenaient d'un panel Web non probabiliste.

L'inclusion de cet échantillon non aléatoire fait qu'il est impossible d'évaluer l'erreur d'échantillonnage pour l'ensemble de l'échantillon. Si l'on excluait les réponses du panel et ne tenait compte que des échantillons aléatoires, tous les échantillons auraient une marge d'erreur d'échantillonnage inférieure à ± 1 %, 19 fois sur 20.

Le présent rapport présente les résultats des sondages concernant le point de vue des électeurs sur l'administration de la 44^e EG, leur expérience du processus de vote et leur opinion quant aux enjeux de politiques publiques associés aux élections. Un résumé des [résultats détaillés](#) est présenté ci-dessous, par thème. Les résultats du sondage et des groupes de discussion concernant la mesure dans laquelle les répondants se souvenaient de la Campagne d'information des électeurs d'EC pour la 44^e EG, leur évaluation de cette campagne ainsi que la mesure dans laquelle ils savaient où, quand et comment s'inscrire et voter pendant et après l'élection sont présentés dans un [rapport distinct](#).

Attitudes et comportement électoral antérieur

- Une grande majorité (90 %) des répondants au sondage en période électorale ont affirmé être au moins moyennement intéressés par la politique, et près de la moitié (49 %), se disaient être très intéressés.
- Huit électeurs sur dix (79 %) ont dit considérer le vote principalement comme un devoir, et 2 sur 10 (20 %), principalement comme un choix.
- Un peu plus de 9 répondants sur 10 (92 %) ont affirmé avoir voté à l'occasion de l'élection fédérale précédente (la 43^e), qui a eu lieu le 21 octobre 2019^{[footnote 1](#)}.

Inscription des électeurs

- Après l'élection, environ 9 répondants sur 10 (92 %) qui savaient que la 44^e EG venait d'avoir lieu ont dit avoir reçu par la poste une carte d'information de l'électeur (CIE) qui leur était adressée personnellement. Ce pourcentage est semblable à celui de l'ENE de 2019, dans laquelle 93 % des répondants disaient avoir reçu une CIE.
- Qu'ils aient reçu une CIE ou non, les répondants ont été invités à préciser ce qu'ils avaient fait, le cas échéant, pendant la période électorale pour s'assurer qu'ils étaient inscrits pour voter à la 44^e EG. Trente-six pour cent d'entre eux ont répondu avoir vérifié qu'ils étaient bien inscrits pour voter (une baisse par rapport aux 50 % de la 43^e EG). D'autres mesures ont été rapportées, dans de faibles proportions : 8 % ont affirmé avoir mis leurs renseignements d'inscription à jour, et 6 % ont dit s'être inscrits pour voter. Au total, 48 % des répondants ont dit n'avoir pris aucune de ces mesures.

- Plus de 9 personnes sur 10 (94 %) ont estimé qu'il avait été très facile ou plutôt facile de s'assurer qu'elles étaient correctement inscrites, et les trois quarts (76 %) ont indiqué que cette démarche avait été très facile.

Communication avec Élections Canada

- Un électeur sur dix (11 %) a dit avoir communiqué avec Élections Canada pendant la période électorale. La plupart des électeurs qui ont communiqué avec Élections Canada pendant la période électorale l'ont fait au moyen d'un formulaire sur le site Web de l'organisme (51 %, une hausse par rapport à 39 % en 2019) ou par téléphone (36 %). Seulement 14 % se sont rendus dans un bureau local d'Élections Canada, et 8 % ont envoyé un courriel. Deux pour cent des répondants ont communiqué avec EC sur les médias sociaux, et la même proportion a utilisé la poste.
- La majorité (86 %) des répondants qui ont communiqué avec Élections Canada pendant la période électorale ont affirmé être au moins plutôt satisfaits du service obtenu (les deux tiers, soit 67 %, se sont dits très satisfaits).
- Près de 4 électeurs sur 10 (38 %) ont consulté le site Web d'Élections Canada pendant la période électorale. La plupart des répondants qui ont visité le site Web ont déclaré être plutôt satisfaits (35 %) ou très satisfaits (56 %) de leur expérience.

Participation au vote

- Dans le sondage postélectoral, 92 % des électeurs qui étaient au courant de la tenue de la 44^e élection générale fédérale le 20 septembre 2021 ont indiqué avoir voté^{[footnote 2](#)}.
- Les électeurs qui savaient qu'une élection avait lieu, mais qui n'ont pas voté, ont affirmé s'être abstenus avant tout pour des raisons politiques (35 %, alors qu'ils étaient 43 % en 2019), suivis de loin par ceux qui ont invoqué des raisons liées à la vie courante ou la santé (24 %, une baisse par rapport à 29 % en 2019), des raisons liées au processus électoral (19 %, une hausse par rapport à 12 % en 2019) ainsi qu'un nouveau motif pour cette élection, soit des raisons liées à la COVID-19 (6 %).
- La plupart des électeurs qui affirment avoir voté lors de l'élection fédérale ont dit l'avoir fait à un bureau de scrutin le jour de l'élection (43 %) ou dans un bureau de vote par anticipation (42 %). Ces chiffres représentent une diminution modérée du nombre de personnes qui ont déclaré avoir voté le jour de l'élection (57 % dans l'ENE de 2019) et une augmentation du vote par anticipation (37 % dans l'ENE de 2019).

Se rendre au lieu de scrutin

- Un peu plus d'un tiers (36 %) des électeurs qui ont voté le jour de l'élection ont déclaré s'être rendus au bureau de vote entre 16 h et la fermeture des bureaux de scrutin. Une proportion similaire (35 %) des répondants ayant voté à un bureau de vote par anticipation a affirmé l'avoir fait dans l'après-midi, entre midi et 16 h.
- Dans le sondage postélectoral, la moitié (51 %) des électeurs ayant voté en personne ont indiqué s'être rendus au lieu de scrutin en cinq minutes ou moins, soit plus rapidement que leurs attentes préalables; dans le sondage en période électorale, seulement 28 % d'entre eux pensaient qu'il faudrait cinq minutes ou moins pour se rendre au lieu de scrutin.
- La grande majorité (90 %) des électeurs ayant voté en personne ont affirmé que le lieu de scrutin se situait à un endroit qui leur était au moins « plutôt familier », et 7 électeurs sur 10 (70 %) ont qualifié cet endroit de « très familier ».
- Dans le sondage en période électorale, plus de la moitié (54 %) des électeurs handicapés ont dit s'attendre à ce qu'il soit très facile pour eux d'avoir accès au lieu de scrutin et d'y entrer. Dans le sondage postélectoral, l'expérience des votants handicapés aurait dépassé leurs attentes. Parmi ceux qui avaient voté en personne, 86 % ont indiqué avoir trouvé l'accès au lieu de scrutin très facile.
- Pratiquement tous les votants (97 %) ont affirmé que le bâtiment où ils avaient voté était au moins assez convenable pour un scrutin, et la majorité (81 %) d'entre eux le qualifiaient de très convenable.
- La plupart des votants ont indiqué que le lieu de scrutin offrait suffisamment d'espace pour maintenir la distanciation physique (94 %) et ont dit s'être sentis en sécurité au lieu de scrutin en ce qui a trait aux mesures de santé et de sécurité liées à la COVID-19 (95 %, dont 78 % se sont sentis très en sécurité).

Expérience au lieu de scrutin

- Comme pour la 42^e et la 43^e EG, la majorité des électeurs qui avaient reçu une CIE et qui ont voté en personne ont dit avoir apporté leur CIE au lieu de scrutin (92 % en 2021, par rapport à 91 % en 2019 et à 89 % en 2015).
- Les votants ont dit qu'il avait fallu moins de temps pour voter qu'ils ne l'avaient prévu. Dans le sondage en période électorale, 3 électeurs sur 10 (30 %) ont affirmé qu'ils s'attendaient à ce que le vote prenne cinq minutes ou moins. Dans le sondage postélectoral, 44 % des votants ont affirmé qu'une fois arrivés au lieu de scrutin, il ne leur avait pas fallu plus de cinq minutes pour voter (par rapport à 63 % en 2019). L'allongement du temps nécessaire pour voter s'explique probablement par les changements apportés en raison de la pandémie de COVID-19, notamment par les mesures de santé et de sécurité aux bureaux

de scrutin et par la diminution du nombre d'endroits de vote offerts dans certaines circonscriptions par rapport aux élections précédentes.

Identification de l'électeur

- Comme pour les résultats relatifs aux 42^e et 43^e EG, 94 % des électeurs ont indiqué avoir utilisé une seule pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement comme preuve d'identité et d'adresse au moment de voter, le permis de conduire ayant été utilisé dans 90 % des cas, et une carte d'identité générale avec photo délivrée par la province ou le territoire dans 3 % des cas. Dans 4 % des cas, les électeurs ont eu besoin de deux pièces reconnues pour attester leur identité et leur adresse.
- Parmi les électeurs qui ont présenté deux pièces d'identité pour satisfaire aux exigences d'identification en vue de voter, la carte d'assurance-maladie est la pièce admissible comme preuve d'identité qui a été utilisée le plus souvent (par 48 % des électeurs qui ont utilisé deux pièces d'identité). Pour satisfaire aux exigences en matière de preuve d'adresse, la CIE a été la pièce la plus utilisée (soit par 53 % des électeurs qui avaient utilisé deux pièces, par rapport à 43 % durant la 43^e EG).
- Dans le sondage effectué en période électorale, 88 % des électeurs ont dit s'attendre à ce qu'il soit très facile de prouver leur identité et leur adresse dans le cas où ils iraient voter (un résultat comparable aux 87 % de 2019). Dans le sondage postélectoral, une proportion encore plus grande d'électeurs (95 %) ont dit avoir trouvé très facile de prouver leur identité et leur adresse au moment de voter, 5 % de plus affirmant qu'il avait été plutôt facile de le faire. La proportion de votants qui ont dit avoir trouvé très facile de prouver leur identité et leur adresse est à peu près identique à celle de 2019, qui était de 94 %.

Expérience du vote par la poste

- Presque tous les électeurs ayant reçu leur bulletin de vote par la poste (94 %) ont indiqué qu'il avait été facile de faire une demande pour voter par bulletin spécial, et les trois quarts (76 %) ont indiqué que cette démarche avait été très facile.
- Les deux tiers des électeurs ayant reçu leur bulletin de vote par la poste ont affirmé qu'ils ont reçu le bulletin en moins d'une semaine (31 % en 1 à 3 jours et 36 % en 4 à 6 jours). Parmi les électeurs qui ont reçu leur bulletin de vote par la poste, 89 % ont estimé que le temps écoulé avant la réception de leur bulletin était raisonnable.
- La majorité des électeurs qui ont reçu leur bulletin de vote par la poste (87 %) ont indiqué qu'il avait été facile de remplir le bulletin à l'aide de la trousse de

vote par bulletin spécial, 7 sur 10 (70 %) ayant indiqué que cette démarche avait été très facile.

Services de vote accessibles

- La moitié (51 %) des électeurs handicapés ont affirmé qu'ils connaissaient les outils et les services d'aide au vote offerts par Élections Canada pour rendre le vote plus accessible. Cette proportion est la même qu'en 2019, alors que 50 % des répondants avaient affirmé connaître ces outils et services.
- Parmi les électeurs handicapés ayant voté en personne, 4 % ont dit avoir été aidés pour remplir leur bulletin de vote (par rapport à 7 % en 2019). De ceux-ci, 87 % ont affirmé avoir été aidés par le personnel d'Élections Canada, et moins de 1 sur 10 (7 %), par une personne qu'ils connaissaient, comme un membre de la famille, un ami ou un préposé au soutien personnel.
- Environ 8 votants handicapés sur 10 (82 %) ont estimé que le personnel d'Élections Canada avait été au moins plutôt sensible à leurs besoins au moment de voter, la majorité (59 %) déclarant que le personnel avait été très sensible à leurs besoins.

Satisfaction à l'égard d'Élections Canada et du processus de vote

- Comme en 2015 et en 2019, presque tous les répondants qui ont voté en personne (97 %) ont dit être au moins plutôt satisfaits des services fournis par le personnel d'Élections Canada, la grande majorité (85 %) s'en disant très satisfaits.
- Pratiquement tous les répondants ont affirmé qu'en général, il avait été facile pour eux de voter, 88 % disant qu'il avait été très facile de voter (une hausse par rapport aux 85 % de 2019), et un autre 9 %, qu'il avait été plutôt facile de le faire.
- Dans la plupart des cas (96 %), les votants ont dit être au moins plutôt satisfaits de leur expérience de vote, et une grande majorité d'entre eux (80 %) s'en sont dits très satisfaits. Ces proportions n'ont pas changé au fil du temps : en 2019, 97 % des répondants s'étaient dits satisfaits et 80 % s'étaient dits très satisfaits de leur expérience, et en 2015, 96 % s'étaient dits satisfaits et 81 % s'étaient dits très satisfaits à cet égard.

Confiance à l'égard d'Élections Canada et des résultats de l'élection

- Quatre-vingt-sept pour cent des répondants ont dit qu'Élections Canada avait géré l'élection de façon au moins plutôt équitable (70 % jugeant la gestion de l'élection très équitable). La proportion de répondants qui ont déclaré qu'Élections Canada avait géré l'élection de façon au moins plutôt équitable a

légèrement diminué par rapport à 2019 (90 %), mais la proportion de ceux jugeant la gestion de l'élection très équitable n'a pas changé (70 %).

- Pendant la période électorale, plus de la moitié (54 %) des électeurs s'attendaient à connaître les résultats de l'élection le soir de l'élection, alors que 30 % s'attendaient à devoir attendre un ou deux jours après l'élection pour connaître les résultats.
- On constate chez les répondants une confiance largement répandue dans l'exactitude des résultats de l'élection pour leur propre circonscription, 91 % d'entre eux disant avoir au moins une certaine confiance dans l'exactitude des résultats, et 72 %, une confiance très élevée. La proportion d'électeurs qui ont une confiance très élevée dans l'exactitude des résultats a donc considérablement augmenté : elle s'élevait à 72 % en 2021, par rapport à 61 % en 2019 et à 65 % en 2015.
- Au fil de l'élection, la proportion d'électeurs disant avoir confiance en Élections Canada a connu une légère hausse, passant de 87 % durant la période électorale à 91 % dans le sondage postélectoral. En particulier, la proportion d'électeurs disant avoir une grande confiance en EC est passée de 46 % pendant la période électorale aux deux tiers (66 %) après la 44^e EG. En outre, un plus grand nombre d'électeurs a déclaré avoir une grande confiance en EC après cette élection qu'après la 43^e élection générale (58 %).
- La satisfaction des électeurs relativement à la vie démocratique au Canada n'a pas changé entre le sondage en période électorale et le sondage postélectoral. Sept répondants sur dix (70 %) aux deux sondages ont indiqué être au moins plutôt satisfaits de la vie démocratique au Canada. Cependant, plus de répondants ont exprimé une grande satisfaction à ce sujet dans le sondage postélectoral (36 %) que pendant la période électorale (29 %). La satisfaction générale après l'élection était plus faible en 2021 (70 %) qu'en 2019 (78 %).

Opinions concernant la technologie, la confidentialité et les communications politiques associées aux élections

- Les électeurs avaient des avis partagés quant à leur préférence pour le dépouillement des bulletins de vote à la main ou par numérisation dans une machine qui compte les votes. Un tiers (34 %) des répondants se sont prononcés en faveur du dépouillement à la main, un quart (26 %) ont dit préférer le dépouillement par machine, et 37 % n'avaient aucune préférence.
- Les avis étaient également partagés quant à la préférence des électeurs pour l'utilisation de listes électorales en format papier ou en format électronique pour noter les électeurs qui ont voté aux bureaux de scrutin. Quatre répondants sur dix (41 %) n'ont exprimé aucune préférence, 35 % ont dit préférer les listes en

format papier, et près d'un quart (23 %) ont dit préférer les listes en format électronique.

- Un peu plus de la moitié des répondants (53 %) ont affirmé que le vote par Internet est risqué, tandis qu'un quart (25 %) pensent que ce mode de vote est sécuritaire, et 22 % étaient incertains. La proportion d'électeurs qui considèrent le vote par Internet comme risqué a légèrement augmenté depuis 2019 : elle s'établit à 53 % en 2021, par rapport à 49 % lors de la 43^e EG.
- Une minorité des répondants (43 %, par rapport aux 53 % de la 43^e EG) étaient d'accord pour dire que les Canadiens devraient avoir la possibilité de voter par Internet aux élections fédérales. Parmi eux, 2 sur 10 (20 %) étaient fortement d'accord et près d'un quart (23 %) étaient plutôt d'accord. En revanche, une majorité d'entre eux (51 %) n'étaient pas d'accord, 31 % se disant fortement en désaccord et 21 % plutôt en désaccord.
- Plus de 8 répondants sur 10 (84 %, une proportion inchangée par rapport aux 83 % de 2019) étaient d'accord pour dire qu'Élections Canada est digne de confiance pour protéger les renseignements personnels des Canadiens, le résultat étant réparti à parts égales (42 % respectivement) entre les répondants qui sont fortement d'accord et ceux qui sont plutôt d'accord.
- Presque tous les électeurs (96 %, une hausse par rapport aux 93 % de 2019) étaient d'accord pour dire que la loi devrait prévoir des règles pour contrôler la façon dont les partis politiques recueillent et utilisent les renseignements personnels des Canadiens; plus des trois quarts (78 %, par rapport à 70 % en 2019) ont déclaré être fortement d'accord à ce sujet.
- Un peu plus de la moitié des électeurs (53 %, par rapport à 50 % en 2019) considèrent qu'il est approprié que les partis politiques et les candidats communiquent avec eux par la poste, et 49 % (une baisse par rapport à 59 % en 2019) estiment qu'il est approprié que l'on communique avec eux en personne, par exemple dans le cadre d'une campagne de porte-à-porte. La diminution de la proportion d'électeurs qui considèrent les campagnes de communication en personne comme appropriées est probablement une conséquence de la pandémie de COVID-19.

Préoccupations concernant l'intégrité électorale

- Pendant la période électorale, 12 % des électeurs étaient d'avis que le système de vote au Canada est vulnérable à la fraude, tandis que 82 % le croyaient sûr et fiable. Les opinions concernant l'intégrité du vote par la poste étaient plus négatives : 28 % des électeurs jugeaient que le vote par la poste est vulnérable à la fraude, tandis que 55 % jugeaient que le vote par la poste est sûr et fiable. Ces opinions se sont généralement améliorées après l'élection : dans le sondage postélectoral, la proportion d'électeurs qui ont dit que le système électoral est

vulnérable à la fraude a légèrement diminué (de 2 points), passant à 10 %, et celle des électeurs qui ont affirmé que le vote par la poste est vulnérable à la fraude a diminué de 5 points, passant à 23 %.

- La proportion d'électeurs qui se rappelaient avoir entendu ou vu de fausses informations sur le processus de vote était faible, mais elle a généralement augmenté de quelques points au cours de la période électorale. Les électeurs se rappelaient plus souvent de fausses informations sur le vote par la poste que sur les autres aspects du processus de vote, la proportion passant de 9 % au début de la période électorale à 14 % à la fin de celle-ci.
- Pendant la période électorale, 7 électeurs sur 10 (71 %) se disaient inquiets que la diffusion de fausses informations en ligne puisse avoir un impact modéré ou majeur sur le résultat de l'élection. Parmi eux, 37 % estimaient que les fausses informations pourraient avoir un impact majeur. Il s'agit d'une diminution par rapport à la 43^e EG, alors que 82 % des répondants pensaient que la diffusion de fausses informations pourrait avoir à tout le moins un impact modéré, dont 54 % qui pensaient que cet élément pourrait avoir un impact majeur. La moitié des électeurs (50 %) étaient d'avis que des pays ou des groupes étrangers qui tenteraient d'entraver l'élection ou d'influencer l'opinion politique des Canadiens pourraient avoir au moins un impact modéré sur les résultats de l'élection, y compris 2 sur 10 (22 %) qui estimaient que cet élément pourrait avoir un impact majeur.
- Après l'élection, la moitié (52 %) des électeurs a affirmé que la diffusion de fausses informations en ligne avait constitué un problème pendant la 44^e EG. Les opinions concernant l'impact des fausses informations en ligne n'ont pratiquement pas changé au fil du temps. En effet, 50 % des répondants avaient exprimé l'avis que cet élément avait été un problème durant la 43^e EG. De plus, un quart des répondants (25 %) étaient d'avis que des pays ou des groupes étrangers tentant d'entraver l'élection ou d'influencer l'opinion politique des Canadiens avaient représenté un problème pendant l'EG (leur proportion était de 31 % en 2019).
- Globalement, près de 1 électeur sur 10 (9 %) estimait que les problèmes liés aux fausses informations avaient eu un impact majeur sur le résultat de la 44^e EG, et 20 %, que ces problèmes avaient eu un impact modéré sur le résultat de l'élection (des résultats semblables à ceux de 2019). Seulement 4 % des électeurs étaient d'avis que des problèmes d'ingérence étrangère avaient eu un impact majeur sur le résultat de l'élection, tandis que 10 % estimaient que des problèmes de cette nature avaient eu un impact modéré.

Notes de bas de page

¹ Voir la section [Remarques](#) pour de l'information sur la surestimation habituelle de la participation électorale dans les sondages d'opinion publique.

2 Voir la section [Remarques](#) pour de l'information sur la surestimation habituelle de la participation électorale dans les sondages d'opinion publique.